

# La e-santé pour communiquer en Bretagne

## Votre bouquet de services





## Le GCS, architecte de la e-santé



Les systèmes de santé sont largement imprégnés par les technologies numériques.

Afin de déployer efficacement les projets et services de e-santé, les pouvoirs publics s'appuient en région sur les Groupement de Coopération Sanitaire (GCS) e-Santé.

Le GCS e-Santé Bretagne est un organisme de droit privé à but non lucratif, ouvert à tous les professionnels de santé.

Il compte plus d'une centaine de membres : **établissements sanitaires et médico-sociaux** publics et privés et **4 URPS** représentant les **professionnels de santé libéraux** : infirmiers, médecins,

masseurs-kinésithérapeutes et pharmaciens.

**Architecte de la e-santé**, le GCS e-Santé Bretagne promeut, pilote et coordonne des projets et services mutualisés dans les domaines de la **e-santé**, des **systèmes d'information** et de la **télémedecine**.

Ces différents services sont tous placés chez un **hébergeur agréé de données de santé**.

Le GCS propose à ses adhérents des **infrastructures** et un **bouquet de services accessibles sur la plateforme Télésanté Bretagne**, qui leur permet d'échanger en toute sécurité. L'utilisateur accède à cette plateforme via internet.



## BIPS<sup>2</sup>, le réseau haut débit de santé



BIPS<sup>2</sup> est un service de **réseau haut débit** qui permet d'échanger des données via un **accès internet fiable, privatif et sécurisé**, pensé pour les professionnels de santé.

BIPS<sup>2</sup> offre les services suivants :

- Accès internet,
- Echanges entre établissements raccordés,
- Antispam et antivirus.

Les établissements de santé, publics comme privés, ainsi que les structures médico-sociales et libérales peuvent s'y raccorder.



## Le service de visioconférence

Ce service vous permet d'organiser des **réunions à distance** par écrans interposés.

L'outil de visioconférence peut connecter des **salles de visioconférence**, des **ponts téléphoniques**

et relier entre eux des **ordinateurs** équipés de webcams.

La création de réunions, l'envoi d'invitations par mail et la gestion de l'agenda sont centralisées sur une interface accessible par internet.



## RUBIS, le service d'échange d'images médicales

RUBIS est le service de télémagerie la région.

Il permet d'effectuer des **échanges sécurisés et rapides d'images médicales** entre établissements publics ou privés et leurs partenaires, mais aussi d'adresser des **demandes d'expertise médicale** et des examens vers les sites de ré-

férence territoriaux ou régionaux.

RUBIS s'adapte à vos besoins spécifiques comme la **radiologie** ou la **neurochirurgie**.

Il dispose de **passerelles inter-régionales** qui permettent aux professionnels de santé de solliciter des avis au-delà du territoire breton.



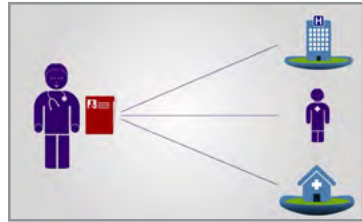
## La messagerie sécurisée

Si vous souhaitez **échanger des données sensibles** (médicales, sociales...) de manière sécurisée, la messagerie proposée par le GCS e-Santé Bretagne est faite pour vous.

Accessible depuis internet, elle permet d'envoyer et de recevoir des **documents protégés** (signés et chiffrés), respectant le secret professionnel.

Simple d'utilisation, elle ne nécessite aucune installation de logiciel et respecte les normes nationales. Elle est **interopérable** avec les

différentes solutions de messagerie sécurisée du marché (MSSanté, Apicrypt...).



Pour plus d'informations, une vidéo de présentation et un tutoriel sont en ligne sur le site

[www.esante-bretagne.fr](http://www.esante-bretagne.fr)



## L'annuaire des structures et des professionnels

Constitué de 2 branches, l'annuaire recense tous les **établissements de santé et structures médico-sociales** de Bretagne, ainsi que les **professionnels de santé**.

La première branche regroupe actuellement des informations administratives (adresse, FINESS, nom du directeur...) sur **plus de 260 structures**.

La seconde branche, reliée à des annuaires nationaux (GIP-CPS et Apicrypt), centralise des informations sur **plus de 45 000 professionnels de santé**.

Vous pouvez retrouver des informations sur leurs activités, leur spécialité, leur lieu d'exercice, leur numéro de téléphone...

**ZOLA Lucette**

Créée	Hodana
Sexe	Féminin
Titre professionnel	Docteur
Nom	ZOLA
Biens patrimoniaux	
Prénom	LUCETTE
Spécialité	radiologie hospitalière exclusive
Accessibilité de base de travail	Accessible
Identifiant	
Professionnel de santé	oui
Identification CPS	919848182
Identifiant national	830611547382
N° ADEI	
Identifiant SIRS	2091154382
Adresse	CHU RENNES 2 rue de la Motte-DuBois
Boîte postale	
Code postal	35000
Coworking	NOUVEAU
Département	35 - ILLERRE (35)
Coordonnées électroniques	— INCONNUES —

**Paramètres du compte**

LIBRE

Logue lucette.zola

**Activités**

- Radioc - Cardiologie et maladies vasculaires (DR)
- Profession
- Structure de rattachement
- Description
- Téléphone
- E-mail
- Spécialité(s)
- Identifiant(s)
- Compétence(s)
- Coopérateur(s)
- Mode d'exercice
- Statut hospitalier
- Titre d'inscription
- Site Internet
- Commentaires

**Communautés de pratique**

Ce professionnel n'est rattaché à aucune communauté de pratique.



## Les services e-collaboratifs

### ■ Site web personnalisable

Avec ce **site vitrine**, vous améliorez votre **visibilité sur internet**.

Il vous permet de présenter votre structure, vos activités, et de mettre en ligne des évènements dans un agenda, de gérer des formulaires de contacts ou encore d'intégrer des flux RSS en provenance d'autres sites.

Il est **entièrement personnalisable** grâce à l'intégration de photos ou de logos, et offre une palette de 5 couleurs différentes.

Le GCS e-Santé Bretagne vous accompagne tout au long du déploiement du site. Aucune connaissance technique n'est nécessaire, il vous suffit d'alimenter les contenus via une **interface simple et intuitive**.

### ■ Espace collaboratif

L'espace collaboratif permet à des professionnels de santé de **partager des documents sur un espace sécurisé** et de **bénéficier d'un outil de coordination**.

Le GCS e-Santé Bretagne vous accompagne dans la mise en œuvre de votre espace collaboratif.



Vous pouvez créer différents profils pour gérer l'accès à l'espace collaboratif (administrateur, collaborateur, lecteur) et personnaliser l'arborescence.

Vous disposez aussi d'un **forum de discussion** et d'un **agenda partagé**.





## Le Dossier Médical Partagé

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un **projet national** déployé en région par les Caisses Primaires d'Assurance Maladie (CPAM) et le GCS e-Santé Bretagne.

Ce **cahier de santé informatisé** offre un accès aux documents et informations que les professionnels de santé estiment utiles à la coordination des soins : comptes-rendus d'hospitalisation ou de consultation, synthèse médicale...

Les professionnels de santé autorisés peuvent y accéder par leur logiciel métier ou par internet, tout comme le patient sur le site : [www.dmp.gouv.fr](http://www.dmp.gouv.fr).

Le DMP vise à renforcer la **coopération ville/hôpital**.

Il s'avère particulièrement utile pour la **coordination du parcours de soins des personnes âgées** ainsi que dans le suivi des patients atteints de **maladies chroniques**.



## Le dossier partagé, outil d'aide à la coordination

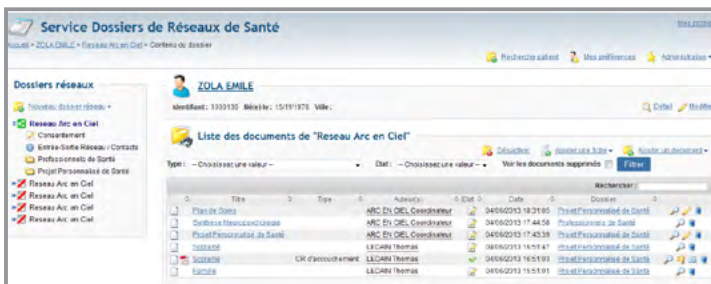
Le dossier partagé est un **outil d'aide à la coordination** autour du **parcours de soins du patient**.

Il permet de partager des **fonctions métiers entre professionnels de santé** et des **données médicales patients auprès de l'équipe de soins**. Il facilite le suivi et l'accompagnement du patient.

Le dossier partagé est constitué de fiches afin d'assurer le suivi

médical du patient. Il est accessible uniquement aux professionnels de santé adhérents au réseau ou à la plateforme.

Le coordinateur peut faire évoluer le dossier partagé en ajoutant, modifiant ou supprimant des fiches. De plus, il est en mesure de passer une information vers le Dossier Médical Partagé.





## Les services spécifiques

- **CREBEN**, le service de télé-expertise neuroradiologique

CREBEN est le service d'**expertise neuroradiologique à distance** pour les diagnostics d'**AVC** et autres **pathologies du système nerveux central**.

Il permet aux établissements adhérents de solliciter les avis de 2 experts radiologues des CHU de Brest et de Rennes, ceci 24h/24 et 7j/7.

- **ORIS**, le service d'orientation des patients

ORIS est un service facilitant l'**orientation des patients entre les centres de soins**.

Il est mis à disposition de tous les établissements de santé bretons ayant une activité MCO (médecine chirurgie obstétrique), SSR (Soins de Suite et de Réadaptation) et/ou



HAD (Hospitalisation à Domicile).

ORIS génère en un seul clic une **demande d'inscription** sur plusieurs SSR ou HAD. Cette demande est accompagnée d'une **fiche de liaison** permettant ainsi aux SSR ou HAD de prendre connaissance de la pathologie du patient et de pouvoir alors se positionner rapidement sur un éventuel accueil.

Matr. / N° Dossier / N° Dossier / N° Dossier	Date de la demande	Date de la demande	Commentaire	Stat.	Réponse/Chambre	Action
10001	20/02/2016	20/02/2016		OK		
10002	20/02/2016	20/02/2016		OK		
10003	20/02/2016	20/02/2016		OK		
10004	20/02/2016	20/02/2016		OK		
10005	20/02/2016	20/02/2016		OK		
10006	20/02/2016	20/02/2016		OK		
10007	20/02/2016	20/02/2016		OK		
10008	20/02/2016	20/02/2016		OK		
10009	20/02/2016	20/02/2016		OK		
10010	20/02/2016	20/02/2016		OK		

- **Le Dossier Communicant de Cancérologie (DCC)**

Le DCC est un outil de coordination de soins dans le cadre de la cancérologie.

Il est utilisé lors des **Réunions de**

**Concertation Pluridisciplinaires**, où des professionnels de différentes disciplines prennent des décisions accordant aux patients la meilleure prise en charge.



## Contact



Pour plus de renseignements sur les services proposés et sur les modalités pour en bénéficier, contactez le GCS e-Santé Bretagne :

**02 96 33 59 07**

**[contact@esante-bretagne.fr](mailto:contact@esante-bretagne.fr)**

Découvrez nos autres projets sur **[www.esante-bretagne.fr](http://www.esante-bretagne.fr)**